

INSCRIPTION AU SELF ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

✓ **Prix du repas :**

- Forfait abonné : 4,95 € (au moins un repas par semaine).
- Forfait occasionnel : 5,65 €.

L'année scolaire comptabilise 131 repas, du 3 septembre au 24 juin (deux journées pédagogiques sont prévues et déjà déduites du calcul). Le déjeuner du 2 septembre est offert aux élèves de sixième.

✓ **Abonnement :** quatre formules d'abonnement régulier sont proposées

| Forfait 1 jour | Forfait 2 jours | Forfait 3 jours | Forfait 4 jours |
|----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| 16,21 € | 32,42 € | 48,63 € | 64,84 € |

S'abonner, c'est s'engager à prendre les repas retenus pour toute l'année scolaire. Un changement de forfait ne peut intervenir au-delà de 15 jours avant les vacances de Noël et de Pâques. Une demande écrite sera faite auprès de Madame Cann, chef d'établissement.

- ✓ **Inscription au self :** pour l'année, l'inscription au self se fait par le biais du coupon ci-dessous. Le prix du repas occasionnel de 5,65 € s'appliquera jusqu'à la date de réception du coupon. Cependant, un changement de forfait est possible, par écrit auprès de Madame Autret responsable de la vie scolaire, après réception des emplois du temps (jusqu'au 7 septembre 2021).
- ✓ **Déjeuner occasionnel :** un élève externe pourra déjeuner occasionnellement au self ; il devra s'inscrire auprès de la vie scolaire, **avant la veille 17h.**
- ✓ **Annulation d'un repas :** elle ne sera possible que **jusqu'à la veille 17h.** Passé ce délai, l'élève ne sera pas autorisé à quitter l'établissement à la pause déjeuner.
- ✓ **Absences :** seules les absences pour maladie de 3 jours consécutifs, pour voyages, sorties scolaires et stages seront prises en compte pour les remboursements de repas. Il ne sera donc pas tenu compte des absences ponctuelles pour convenance personnelle. Les remboursements seront établis en fin de mois.
- ✓ **Carte :** une carte provisoire est attribuée à chaque élève de 6ème en début d'année, pour 4 ans. La carte définitive avec photo lui sera remise courant septembre. Toute perte de la carte de self sera facturée 4 €.

Madame Alexandra AUTRET,
Responsable de la vie scolaire

Madame Adélia DA COSTA
Secrétaire-comptable

Madame Valérie CANN,
Chef d'établissement

Coupon à déposer au collège (dans la boîte aux lettres du portail située rue Jean Fournier à partir du 23 août) ou par mail (vie-scolaire@sainteanne-plougastel.fr) avant le 27 août 2021

Mme-Mr : _____, parents de _____

Elève en : 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

Nous avons bien pris connaissance des modalités ci-dessus et souhaitons une inscription au self en tant que :

externe

demi-pensionnaire : lundi mardi jeudi vendredi

Le _____

Signature : _____